



Paris, le 22 mai 2014
N° 55/H030

**Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp)
Compte-rendu du 09 octobre 2013**

Président : Monsieur Jean-Claude FRÉCON (sénateur de la Loire)

Rapporteurs : Madame Brigitte BELLOC (Direction générale des collectivités locales)

Monsieur Pierre BERTINOTTI (Contrôle général économique et financier)

Rappel de l'ordre du jour

1. Discussion du compte-rendu de la réunion du 8 avril 2013
2. Collecte par Internet : bilan de l'expérimentation 2013 et calendrier du déploiement
3. Nouvelle campagne de communication externe sur la collecte de recensement 2014
4. Évolution de la diffusion du recensement de la population
5. Point sur la mise en place des recommandations du groupe de travail « Évolution du questionnaire du recensement de la population »
6. Point sur les suites du groupe de travail de la Cnerp sur le RIL¹
7. 10 ans de collecte vus par la Cnerp
8. La Cnerp dans la démarche de moyen terme du Cnis :
 - 8.1. Bilan de la période 2009-2013
 - 8.2. Attentes et avis pour les années 2014-2018

Documents présentés :

[Collecte par Internet - Projet Homere - Diaporama](#)

[Nouvelle campagne de communication pour le recensement - Diaporama et 3 vidéos](#)

[La diffusion du recensement de la population - Diaporama](#)

[10 ans de collecte vus par la Cnerp - Diaporama](#)

¹ Répertoire d'immeubles localisés

Liste des participants

Séverine BALLEREAU	Système d'information géographique - Association des ingénieurs territoriaux de France
Brigitte BELLOC	Rapporteur
Pierre BERTINOTTI	Rapporteur
Dominique BONNANS	Datar
Pierre-Alban BONIN	Secrétariat général du comité interministériel des villes
Marie-Hélène BOULIDARD	Personnalité qualifiée
Nicole CADENEL	Insee
Chantal CASES	Directrice de l'Ined, vice présidente
François CLANCHE	Insee
Marie-Hélène COUSIN	AURH - Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
Jean-Philippe DAMAIS	Association des maires de France
Michel-Henri GENSBITTEL	Société française de statistiques - Personnalité qualifiée
Dominique GUEDES	Insee
Bernard HENNEQUIN	Insee
Henriette LANTIN	Secrétariat Cnis
Lucile OLIER	Insee
Philippe LOUCHART	laurif - Personnalité qualifiée
Andrée RABILLOUD	Association des maires ruraux de France
Hélène TANGUY	Association des élus du littoral
Mélanie TRAN LE TAM	Ministère chargé de l'outre-mer
Pauline VIROT	Apur - Atelier parisien d'urbanisme

Absents excusés

Mohamed AMINE	CNFTP - Centre national de la fonction publique territoriale
Brigitte BARIOL	Fédération nationale des agences d'urbanisme
Anthony BRIANT	Secrétariat général du comité interministériel des villes
Pascal BUCHET	Association des maires de France
Caroline CAYEUX	Fédération des villes moyennes
Olivier CREPIN	Assemblée des communautés de France
Valérie DARRIAU	Secrétariat général du comité interministériel des villes
Gérard-François DUMONT	Université Paris IV Sorbonne - Personnalité qualifiée
Wilfried FAUCHER	Association des ingénieurs territoriaux de France
Jean-Claude FRECON	Président de la Commission
François HERAN	Personnalité qualifiée
Hervé JONATHAN	Ministère chargé de l'outre-mer
Bettina KNAUTH	Eurostat - Personnalité qualifiée
Christophe LEFORT	Syndicat national des secrétaires généraux et directeurs généraux des collectivités territoriales
Fabrice MILLEREAU	Association des petites villes de France
Armand PINOTEAU	Fédération des villes moyennes
Jean-François RAPIN	Association nationale des élus du littoral
Guy VAXELAIRE	Association nationale des élus de la montagne
Claude VAZQUEZ	Association des maires des villes et banlieues de France

En ouverture de la séance, **Chantal Cases**, vice-présidente, fait la liste des présents et des excusés. Elle excuse tout particulièrement l'absence du président Jean-Claude Frécon retenu dans son département de la Loire pour accueillir le Président de la République.

1. Discussion du compte-rendu de la réunion du 8 avril 2013

En l'absence de remarques sur le projet de compte-rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Collecte par Internet : bilan de l'expérimentation et calendrier du déploiement

Dominique Guedes présente les résultats du test de la collecte des données du recensement par Internet réalisé en 2013.

46 communes volontaires dont 24 de moins de 10 000 habitants et 22 de plus de 10 000 habitants, réparties dans toutes les régions sauf l'outre-mer, étaient concernées. 44 000 logements, soit environ 38 000 ménages, ont été visités. La collecte a été assurée par 230 agents recenseurs.

Les 46 recensements ont été réussis dans les délais. Il n'y a pas eu de perte d'informations. Les résultats sont de bonne qualité et les outils mis en place notamment Homere ont été jugés satisfaisants. La collecte par internet est adoptée par l'ensemble des acteurs : les ménages sont satisfaits à 99 %, les agents recenseurs n'ont pas noté de charge de travail supplémentaire, les coordinateurs communaux peuvent rencontrer des problèmes d'identification des recensés mais disposent d'outils plus performants pour le suivi du recensement, les relations avec l'Insee, la gestion des agents recenseurs.

Le taux de réponse des ménages par Internet est de 33 % pour les résidences principales.

En 2014 on passera du test à un déploiement partiel. Le centre d'exploitation informatique se situera à Metz. Il offre un niveau adéquat de services disponibles 24 heures sur 24. Les 412 communes concernées ne sont plus choisies sur la base du volontariat. L'Insee a notamment choisi des zones présentant des particularités comme les arrondissements de Paris ou de Marseille, les départements d'outre-mer, des zones de montagne, des zones touristiques avec de nombreuses résidences secondaires. Les outils de gestion seront quasiment définitifs. La dématérialisation devrait franchir une nouvelle étape avec notamment la disparition des fiches papier FLNE².

En 2015 on passe à un basculement général, de 412 à 8 000 communes. Toutes les communes seront dans la gestion bimodale du recensement, papier et Internet. La campagne de communication inclura Internet.

En 2016 l'Insee procédera à une refonte des outils post collecte. Les procédures de contrôle seront revues.

En réponse à **Chantal Cases**, **Dominique Guedes** précise que les communes qui pourraient ne pas être connectées seront informées des réponses transmises par les ménages de la commune.

Andrée Rabilloud s'inquiète des ménages qui ne disposeraient pas d'Internet ou qui manifesteraient une réticence à son utilisation pour des raisons de confidentialité. **Dominique Guedes** indique que l'Insee ne vise pas un taux de réponse par Internet de 100 %, la réponse papier étant toujours possible. L'usage d'Internet est ressenti comme préservant mieux la confidentialité que le document papier.

² FLNE : fiche de logement non enquêté

Il précise également qu'il n'y a pas eu jusqu'à présent de problèmes de couverture réseau pour l'envoi des SMS aux agents recenseurs. Si cela devait se produire, les coordinateurs communaux prendraient le relais.

À une question de **Pierre-Alban Bonin, Dominique Guedes** répond que le questionnaire fonctionne déjà sur des tablettes et des smartphones.

En réponse à une interrogation de **Séverine Ballereau, Dominique Guedes** précise que la formation des coordinateurs communaux prend en compte les spécificités de la collecte par Internet.

Nicole Cadenel indique que l'évaluation de la collecte 2014 se fera avec l'aide d'un questionnaire électronique envoyé aux coordinateurs communaux et à partir d'entretiens réalisés par les superviseurs. Il n'est pas prévu d'envoyer un questionnaire d'évaluation aux ménages comme cela avait été fait en 2012.

À une question de **Philippe Louchart, Dominique Guedes** répond que les ménages qui ne sont pas allés au bout du questionnaire sont relativement peu nombreux, de l'ordre de quelques pourcents. Ils ont été relancés mais on ne connaît pas les raisons de l'abandon.

Sur les 38 000 ménages enquêtés par Internet, 12 500 ont répondu soit environ un tiers. Cela représente 37 % des individus recensés par Internet. Le protocole de collecte repose sur un premier contact par l'agent recenseur qui propose les deux modes de collecte en donnant les identifiants et mots de passe.

Le taux de réponse par Internet est très variable d'une commune à l'autre. Le taux global est de 33 %, il varie de moins de 10 % à 90 %.

Les répondants par Internet ont des caractéristiques spécifiques : davantage de familles avec enfants, moins de personnes seules : 27 % alors qu'elles sont 34 % dans la population générale, une population plus jeune, un déficit sur les plus de 65 ans : environ deux fois moins que dans la population générale. Le critère de l'âge est déterminant. Les différences sont moins significatives avec les critères du chômage et du diplôme. Cependant si on croise l'âge et le diplôme, on constate que les retraités diplômés répondent davantage.

Il y a des différences selon les populations, mais il n'y a pas de populations exclues. Internet est utilisé par tout le monde.

On constate une forte variabilité selon les communes. Certains résultats selon le critère de l'âge peuvent ne pas être conformes à la tendance générale. Il en ressort que l'on est incapable de prédire le taux de réponse dans une commune à partir de ses caractéristiques sociodémographiques.

François Clanché précise que quelle que soit la commune, si les responsables s'impliquent fortement, le taux de réponse par Internet s'améliore.

À **Michel-Henri Gensbittel** qui s'interroge sur les écarts des taux de réponse par Internet, **Nicole Cadenel** précise que le niveau d'implication de la commune constitue la principale variable explicative.

3. Nouvelle campagne de communication externe sur la collecte du recensement 2014

Nicole Cadenel présente la nouvelle infographie. Parmi les changements, on note la présence du logo de l'Insee, le slogan « Des chiffres aujourd'hui pour construire demain » au lieu de « Chacun de nous compte », la signature « C'est utile, c'est sûr, c'est simple ». On met l'accent sur la proximité.

Des infographies comme « Comment suis-je recensé ? » sont mises à disposition des communes. Des animations propres à chaque terme de la signature ont été réalisées.

Un site plus pédagogique sera disponible dès la deuxième quinzaine de novembre 2013. Une ligne directe sera ouverte avec une personne dédiée à la communication en relation avec les communes, de la mi-octobre à la mi-février.

Cette campagne de communication a été réalisée par une nouvelle agence « Parties prenantes » située à Levallois-Perret. Le marché porte sur quatre ans.

Une réponse sous forme de vidéo à la polémique d'août 2012 sur les chiffres du recensement a été diffusée en interne et sera disponible sur le site insee.fr.

À **Philippe Louchart** qui s'interroge sur les raisons d'un changement de la politique de communication, **François Clanché** précise que l'Insee s'est adressée à des professionnels de la communication en leur fixant l'objectif d'un maintien du taux de réponse à 97,3 %. Toutes les agences ont mis l'accent sur l'utilité et la simplicité. La communication de l'Insee s'est adaptée aux attentes de son public sans remettre en cause les finalités du recensement.

4. Évolution de la diffusion du recensement de la population

Lucile Olier et **Bernard Hennequin** présentent les modalités de la diffusion des résultats du recensement. Le site de l'Insee s'adresse à des publics différenciés.

Le calendrier de la diffusion commence au mois de juin de l'année n+3. Des produits plus spécialisés sont mis à disposition ultérieurement. Ce calendrier est un indicateur de performance de l'Insee : l'objectif est de réduire les délais, trois mois ont été gagnés en 2013. Les sites web RP ont été intégrés au site de l'Insee depuis le 27 juin 2013.

En moyenne la fréquentation du web RP était de 60 000 visites par mois alors que celle du site de l'Insee est de 100 000 par jour. Grâce à l'intégration dans le site de l'Insee, la visibilité des résultats du recensement s'en trouvera accrue.

L'accès aux données du recensement est possible dès la page d'accueil du site Insee.fr ou à partir de la rubrique « Thèmes ». Une démonstration est réalisée devant les membres de la commission. Une feuille de style est disponible pour l'impression des données en lieu et place des fichiers PDF. Les données des années 2009 et 2010 sont accessibles à partir des rubriques « Thèmes » ou « [Bases de données](#) » du site de l'Insee. Les données des années précédentes ont été bloquées pour des raisons de sécurité à la suite d'une attaque informatique sur les sites web RP, mais elles ont été mises à la disposition des communes. Elles seront à nouveau disponibles à la fin de l'année 2013.

Il faut noter que pour la première fois une comparaison des données entre deux recensements pourra être réalisée lors de la publication des résultats du recensement 2011 comparables à ceux du recensement 2006.

Une refonte complète du site de l'Insee est prévue entre 2015 et 2017.

Marie-Hélène Bouldard remarque une perte d'interactivité et de fluidité sur cette nouvelle version de la présentation des résultats du recensement. Elle note toutefois que la présentation de ce jour répond pour partie aux critiques qu'elle a formulées dans une proposition d'avis transmise à la commission Territoires du Cnis, qui sera revue en conséquence. Elle regrette la disparition des fiches en format PDF. Elle craint également que les difficultés rencontrées par les utilisateurs à la suite du blocage des sites web RP et du basculement sur le site de l'Insee en juillet 2013 ne les freinent dans la fréquentation du nouveau dispositif.

Lucile Olier indique que ces difficultés ne lui ont pas été signalées par les commissions d'utilisateurs régulièrement consultées. Elle précise que le téléchargement des fiches en format PDF sur les sites web RP ne représentaient que 8% des utilisateurs. Elle souligne que la navigation sur le site et son ergonomie sont en constante amélioration.

Philippe Louchart se félicite de l'accès aux résultats du recensement à partir de l'entrée thématique « [Population](#) » du site de l'Insee. Il souhaite connaître le délai avant la remise

en service des fichiers détails du recensement 2007. Il s'interroge sur la possibilité de disposer en une seule fiche des données disponibles sur un territoire.

Sévérine Ballereau apprécie la mise en comparaison de différents territoires.

Mélanie Tran Le Tam souhaite que les données de l'Insee puissent être intégrées dans les SIG afin de mieux les travailler et d'en faciliter l'accès au grand public.

Pierre-Alban Bonin comprend la disparition des fichiers PDF au profit des formats html mais dans ce cas il faut que les url soient maintenus durablement.

Chantal Cases souligne l'intérêt d'un tel échange, remercie **Lucile Olier** et **Bernard Hennequin** pour leur présentation qui pourra être renouvelée lors de futures mises à jour du site.

5. Point sur la mise en place des recommandations du groupe de travail « Évolution du questionnaire du recensement de la population »

Chantal Cases qui a présidé le groupe de travail avec Jean-Claude Frécon demande à François Clanché d'informer la commission sur les suites du rapport remis en juillet 2012.

François Clanché souligne le coût des modifications du questionnaire et l'importance des moyens pour mettre en œuvre les recommandations du rapport. Une grande partie des moyens du département est consacrée au lancement de la collecte par Internet. Par ailleurs l'Insee est très attentif à la bonne comparabilité des données du recensement de 2012 avec celles du recensement de 2006, ainsi qu'à la mise en place des données harmonisées sur le plan européen du recensement de 2011.

Dès la collecte 2015, trois questions seront modifiées : la suppression de la question de l'état matrimonial légal et l'ajout du statut du lien avec le conjoint : marié, Pacsé..., la prise en compte de la nomenclature des diplômes selon la logique LMD³ et la mention de la modalité de déplacement « vélo ».

L'Insee n'ira pas plus loin avant 2017 comme des questions relatives à la santé, à la qualité du logement, compte-tenu des moyens disponibles.

Chantal Cases exprime une certaine déception devant les délais de mise en œuvre des recommandations du groupe de travail dont l'Insee ne conteste pas la pertinence. Elle fait remarquer qu'en fait de moyens supplémentaires, il s'agit d'une personne sur trois ans. Elle regrette le retard apporté. Il faudra attendre 2022 pour les résultats sans tenir compte d'éventuels changements qui pourraient intervenir en 2017 en fonction de nouveaux besoins.

Michel-Henri Gensbittel et **Philippe Louchart** rappellent notre attachement à la modernisation du questionnaire.

François Clanché souligne qu'en tout état de cause les résultats issus d'un nouveau questionnaire ne seraient pas connus au mieux avant 2020. Par ailleurs toute modification à intégrer dans le questionnaire 2017 devra être préparée dès 2015.

Chantal Cases souhaite qu'il soit fait part de cette déception.

³ LMD : Licence-master-doctorat

6. Point sur les suites du groupe de travail de la Cnerp sur le RIL

François Clanché rapporte que la sensibilisation des élus a été faite dès le mois d'avril 2013 par l'envoi d'un document de deux pages intitulé « Parfaire la qualité du RIL de votre commune pour réussir son recensement ».

Il a été demandé aux maires de nommer leur correspondant RIL par arrêté comme le coordonnateur communal et les agents recenseurs. Un système de formation modulaire a été préparé par l'Insee. Un manuel à l'usage du correspondant RIL est maintenant disponible. Enfin un aide-mémoire à destination du correspondant RIL complète le manuel.

L'intégration des références cadastrales dans le RIL est en cours. L'autorisation a été donnée par la Cnil. L'appariement du RIL avec les fichiers de la taxe d'habitation sera systématisé.

L'obtention d'un positionnement géographique plus exacte des adresses dans le RIL est en projet. Le RIL sera calé sur le référentiel à grande échelle de l'IGN, ce qui facilitera le dialogue avec les SIG des communes.

Sévérine Ballereau demande à savoir si les références cadastrales seront insérées pour toutes les adresses ; la recommandation portait uniquement sur les adresses non normalisées. Elle cite le nombre annuel de changement des références cadastrales de la Ville de Rouen et indique une impossibilité des services municipaux d'assurer à l'Insee leur mise à jour. Elle souhaite que cet élément soit précisé à la Cnerp puisque cela pose la question des règles d'attribution d'une référence cadastrale à une adresse et des modalités de mise à jour des références cadastrales au sein du RIL.

Elle souligne le travail pertinent réalisé par certaines collectivités qu'il ne faut pas négliger.

François Clanché rappelle que l'objectif de l'Insee est d'homogénéiser le RIL sur tout le territoire.

Philippe Louchart signale une dérive du RIL à la hausse du nombre de logements à Paris. Le recensement des logements, hors logements sociaux bien suivis par les bailleurs, fait apparaître un nombre de logements inférieur à celui issu du RIL de 1999 qui sert de base au recensement de la population. Une dérive identique peut être constatée dans d'autres grandes communes.

François Clanché reconnaît qu'il y a des vérifications d'adresses mais peu de contrôle du nombre de logements par adresse. Normalement la commune expertise les adresses et le nombre de logements.

Hélène Tanguy demande s'il y a une dotation versée aux communes pour l'établissement du RIL.

François Clanché précise que le travail sur le RIL fait partie du travail de recensement réalisé par les communes. Son coût a été pris en compte dans le calcul de la dotation de l'État.

À une question de **Mélanie Tran Le Tam**, **François Clanché** précise que le RIL est mis à jour chaque année. C'est le RIL de l'année qui est utilisé pour le recensement de la population.

7. 10 ans de collecte vus par la Cnerp

Nicole Cadenel présente l'histoire de la collecte, élaborée à partir des comptes-rendus de la Cnerp et avec l'aide d'Henriette Lantin. Ce travail établi sur une base chronologique figure en annexe de ce compte-rendu.

À une question de **Mélanie Tran Le Tam, François Clanché** précise que le recensement de Mayotte reste sur un rythme quinquennal conformément à la loi de 2002 sur le recensement de la population.

8. La Cnerp dans la démarche de moyen terme du Cnis

Odile Bovar précise la démarche moyen terme au sein du Cnis sur une base quinquennale. Le bilan de la période 2009-2013 a été élaboré au cours de l'année 2013 au regard des avis émis par le Cnis. Une quarantaine d'entretiens auprès des membres du Cnis et de personnalités qualifiées a servi de base à l'élaboration du plan 2014-2018.

Trois thèmes ont été retenus pour des rencontres en juin et en octobre. Les deux premiers portent sur les territoires vus sous l'angle économique, le troisième concerne les questions sociales.

Trois organismes interviennent dans la gouvernance de la statistique : le Cnis, organe de concertation, l'Insee, organe de production et l'Autorité de la statistique qui a vocation à veiller au respect des bonnes pratiques selon la charte européenne.

Pour la période 2014-2018, le Cnis s'est davantage concentré sur les utilisateurs que sur les producteurs.

Les avis de la Cnerp ont été analysés par le Cnis.

Brigitte Belloc présente les six projets d'avis moyen terme : l'attention portée par la Cnerp au dialogue entre l'État et les communes, la Cnerp a un souci de pédagogie à l'égard des élus, La Cnerp est attentive au développement de la collecte par Internet, à l'évolution du questionnaire et à la modernisation du RIL, le dernier avis porte sur la volonté de la Cnerp d'être associée aux réflexions de l'Insee sur l'évolution du recensement à l'horizon 2020.

Après discussion et après avoir apporté quelques précisions, la commission approuve ces six projets d'avis.

Après avoir remercié les participants, **Chantal Cases** indique que la prochaine réunion de la Cnerp se tiendra le 21 mai 2014.

ANNEXE - DOCUMENT DE TRAVAIL

Récapitulatif de l'activité de la Cnerp 2004-2012

Rappel

Nouveau principe de méthodes de collecte fixées par la loi du 27 février 2002 ; modalités exprimées dans le décret n° 2003-485 du 05 juin 2003, dont établissement d'une responsabilité partagée entre les communes et l'Insee. D'où décret du 06 août 2004 portant création de la Cnerp par décision du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, avec pour mandat (décret du 07 avril 2005 relatif au Cnis) permettant à la Cnerp « proposition des modifications aux actes législatifs et réglementaires relatifs au recensement de la population»

- évaluation du dispositif mis en place par l'Insee pour assurer en métropole, dans les DOM et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'organisation de la collecte
- évaluation des dispositions adoptées par les communes et les EPCI pour assurer la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement, en distinguant situations d'enquête exhaustive et par sondage.
- ensemble de ces évaluations suivies de propositions concrètes et hiérarchisées pour améliorer la qualité des résultats et la collaboration avec les communes, et au moindre coût.

Renouvellement des membres en 2009

Points importants de l'action de la Cnerp en matière d'évaluation, d'études

- étude sur le coût du recensement (mission par le CGEF⁴ et l'AMF⁵)
- contrôles Insee et commune du recensement
- accroissement de la dotation forfaitaire
- les coordonnateurs et leur statut (cas d'inéligibilité), leur rémunération
- enquêtes auprès des acteurs du recensement (coordonnateurs...) pour une meilleure action sur le terrain
- enquête associée Famille et Logements
- évolution du questionnaire vers Internet
- évolution du questionnaire 2015
- évolution de la diffusion des données du recensement
- pédagogie et communication vers communes en matière populations légales, de dotation
- travaux sur le RIL⁶ -communication vers les communes, manuel....

⁴ Contrôle général économique et financier

⁵ Association des maires de France

⁶ Répertoire d'immeubles localisés

Date de la réunion	Points essentiels de l'ordre du jour	Points détaillés
08 décembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de l'instance (présidence, vice-président, modes de fonctionnement...) - Bilan collecte 2004 et présentation démarche Qualité de l'Insee - Détermination de la documentation à diffuser 	<p><i>Bilan collecte 2004.</i> livraisons des imprimés jugées trop tardives par les communes et trop insuffisants en nombre difficulté de trouver des agents recenseurs dans les grandes communes et besoin de clarification juridique en matière manque de coordination entre communication nationale et locale RIL : charge lourde pour les communes et partage des tâches communes/Insee pas assez précis</p> <p><i>Conclusion :</i> Mise en place de réflexions sur l'élaboration du RIL, les coûts (investissement et fonctionnement), le calcul de la population légale, la fiabilité des résultats, leur restitution et leur utilisation</p>
08 juin 2005	<ul style="list-style-type: none"> - Point d'actualité - Plan de diffusion des résultats 2004 et 2005 	<p><i>RIL :</i> premières réflexions de l'Insee sur expertise du RIL, spécification des adresses neuves et pistes de travail Insee/communes. Élaboration d'un document de conseil en cours par groupe de travail Insee et Aitf</p> <p><i>Bilan collecte 2005 :</i> - agents recenseurs : difficulté de recrutement ; problème de professionnalisation, compatibilité entre agents recenseurs et autres statuts (facteurs par exemple) : demande d'étude sur ce point à la DGCL et l'Insee</p> <p><i>Campagne 2006 :</i> - formation adaptée coordonnateurs communaux nouveaux/anciens - recensement des habitations mobiles et personnes sans-abri dans communes de plus de 10 000 habitants</p> <p><i>Plan de diffusion 2004 et 2005</i> - demande d'accorder primeur aux communes recensées avant résultats publics - discussion sur le décalage de 2 ans sur la population légale : besoin d'explication sur le mode de calcul du glissement sur 5 ans ; besoin spécifique en matière d'estimation sur certains zonages (aires urbaines et pôles ruraux)</p>
28 novembre 2005	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts du recensement - Contrôles du recensement par l'Insee et les communes - Lancement campagne 2006 	<p><i>Agents recenseurs :</i> demande complément d'information en matière juridique sur indemnisation des agents recenseurs touchant RMI ou indemnités de chômage</p> <p><i>Coûts du recensement</i> - état d'avancement de la mission par le CGEF et l'AMF sur l'évaluation des coûts du recensement auprès d'un panel de communes volontaires (partage commune/État et recensement 1999/recensement rénové) : matrice de charges et produits à retenir dans l'évaluation des coûts. Diversité des résultats entraine l'élaboration d'un questionnaire plus précis auprès d'un échantillon de communes représentatif avec aide de l'Insee et DGCL⁷ pour contact auprès des communes.</p> <p><i>Contrôles du recensement</i> - présentation détaillée des contrôles Insee/communes jugés pertinents et reposant sur la qualité agents recenseurs mieux rémunérés d'où accroissement des coûts</p> <p><i>Autres points</i> - problème de données lieu de résidence/lieu de travail</p>

⁷ Direction Générale des Collectivités Locales

		<ul style="list-style-type: none"> - pérennité du dispositif des enquêtes associées - estimation des logements vacants par rapport aux résultats du RP99 - demande de résultats infra communaux
25 avril 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne 2006 - Communication de l'Insee et des communes - Coûts du recensement - Enquêtes associées 	<p><i>Points d'information</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - recensement des enclaves diplomatiques, des populations nomades - diffusion du recensement concernant les données infra-annuelles (confidentialité et protection des données personnelles) : quelles données, à quel public et sous quelle forme ? : formation groupe de réflexion. <p><i>Premiers éléments campagne 2006</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - meilleur acheminement des imprimés, mais persistance dans la difficulté de recruter des agents recenseurs - confusion entre « personne sans abri » au sens RP et « sans domicile » ; réflexion en cours avec fédération nationale de l'hôtellerie de plein air quant au concept de "habitations mobiles terrestres" et « mobile homes » ; demande de bilan auprès des coordonnateurs incluant la problématique précédente et adaptation du questionnaire par les agents recenseurs auprès de ces populations - date de recensement situé le 3e jeudi de janvier trop proche de la fin de mois (changement de locataires) donc demande à la ramener au jeudi précédent plus proche du 15 janvier. <p><i>Communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - particularités en direction des habitations mobiles terrestres et sans abri : 2 jours de collecte et traduction en plusieurs langues des notices, lettres et affiches. - coût de la communication les 3 premières années : 3,5 millions <p><i>Coûts du recensement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation du projet de questionnaire sur les coûts supportés par les communes (personnels, locaux, transport, communication), avec évolution sur les 3 années pour les communes de plus de 10 000 habitants, coûts du RIL
05 octobre 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan campagne 2006, préparation campagne 2007 - Avancement de l'enquête sur les coûts du recensement - Évaluation des résultats bruts du recensement rénové - Enquêtes associées 	<p><i>Bilan campagne 2006, préparation campagne 2007</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - difficulté de gestion du RIL pour les communes de 10 à 20 000 habitants - difficulté recrutement des agents recenseurs <p><i>Coûts du recensement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation du questionnaire et des premières réponses : relance envisagée auprès des non-répondues <p><i>Évaluation des résultats bruts du recensement rénové</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - problème sur le taux de vacance des logements, remise en cause du nouveau recensement, évocation de l'utilisation des fichiers de la sécurité sociale, des fichiers fiscaux et demande d'éclaircissement sur la méthode de calcul
22 mars 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan collecte 2007 - Recrutement des agents recenseurs - Enquêtes associées au recensement - Coûts du recensement : résultats de l'enquête auprès des communes 	<p><i>Coûts du recensement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation du questionnaire, synthèse de l'enquête menée par l'AMF et calcul de la dotation forfaitaire de recensement : demande d'intégration des frais de RIL dans les coûts <p><i>Enquêtes associées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - proposition quant à une enquête « Famille » associée au RP pour 2011 en vue d'une meilleure connaissance démographique sur certaines populations. <p><i>Agents recenseurs</i></p>

		- difficulté de recrutement, contrat à durée courte, coûts, remplacement, congés maladie... : demande de travaux complémentaires en matière de fiches documentaires en coordination avec les centres de gestion, les préfetures, les élus (AMF), et l'Insee.
11 octobre 2007	Bilan collecte 2007 et préparation campagne 2008 Coûts du recensement Charge spécifique des communes de 5 000 à 9 999 habitants Modalités de calcul et diffusion des résultats population légale	<i>Bilan collecte 2007</i> - résultat enquête auprès des superviseurs et des coordonnateurs communaux <i>Agents recenseurs</i> - comptabilité légale entre coordonnateurs RP et rôle dans les élections municipales : demande explicite sur l'inéligibilité des agents recenseurs surtout dans les petites communes - note de la DGCL sur l'éligibilité des agents recenseurs <i>Campagne 2008</i> - contraintes dues à la période pré-électorale en matière de communication <i>Spécificité des communes de 5 000 à 9 999 habitants</i> - allongement de la période de collecte ? recrutement des agents recenseurs, utilisation des fichiers adresses précédents (habitat diffus, résidences secondaires...) ; évocation de collecte par Internet <i>Calcul de la population légale</i> - présentation pour commune de - 10 000 habitants, de + 10 000 habitants <i>DGF</i> Évocation d'un groupe de travail du Comité des finances locales
14 mai 2008	Avis de la Cnerp devant le Bureau du Cnis Bilan de la campagne 2008 et information pour collecte 2009	Création d'une mission d'information parlementaire sur les nouvelles modalités du recensement Remise d'une note de l'Insee sur la qualité du recensement Collaboration Insee-Ined sur une enquête associée Famille Proposition de fournir le fichier adresse du précédent recensement aux communes de 7 à 10 000 habitants et d'allongement du temps de collecte pour la campagne 2009.
16 octobre 2008	Qualité du recensement Bilan collecte 2008 et préparation 2009 Plan de diffusion du recensement Réflexions sur collecte par Internet Enquête Famille	Présentation des critères de qualité Eurostat Préconisation de vérifier la qualité en tenant compte de la mobilité des populations en particulier dans le cas de mobilité résidentielle dans l'intercommunalité : un contrôle sur les groupes est demandé à travers la qualité de l'échantillon et les déformations pouvant intervenir dans la représentativité des différents groupe, lors de la fin du deuxième cycle de collecte. A noter que le rôle de la Cnerp a permis l'augmentation de 2,6 millions la dotation forfaitaire pour 2009 et les améliorations vers les communes de -10 000 habitants Fichiers adresses informatisée 2004 adressées aux communes de - 10 000 habitants Collecte par internet, questions : dates de collecte, logements non résidences principales, quels contrôles sur la qualité, relances , sécurité informatique et archivage Présentation du plan de diffusion détaillé <i>Communication</i> Supports complémentaires sur Internet ; fiches supplémentaires aux agents recenseurs ; communication accrue vers les communes de - 10 000 habitants <i>Enquête Famille</i> Confirmation du déroulement de l'enquête
12 mars 2009	Bilan diffusion des populations	<i>Bilan diffusion des populations légales</i>

	légales Information collecte 2009 Suivi des travaux de la commission	Communications aux maires et rôle des DR Insee Demande d'un document récapitulatif population municipale, totale et population DGF Création d'un groupe de travail Cnis sur la diffusion des données du recensement (suite Commission Territoires) Proposition d'un groupe de travail sur le RIL <i>Dotations forfaitaires</i> Choix de l'année de référence : n-1 ou n+1 ? Première solution retenue par la commission. Augmentation de la dotation si enquête associée <i>Enquêtes associées</i> : Tests en cours
17 juin 2009	Document à l'attention des élus et du grand public sur le recensement et ses usages Population légale Collecte 2009	<i>Document à l'attention des élus et du grand public sur le recensement et ses usages</i> Rappel des objectifs, structure du document, terminologie Intervention du président du comité de la mesure de la diversité : question du pays de naissance des parents Recensement de personnes vivant en communautés à partir de 2010 que même temps que ménages et logements « ordinaires »
24 septembre 2009	Bilan collecte 2009, préparation 2010 Document population à l'attention des élus Diffusion population légale Groupe de travail RIL : mandat	<i>Bilan collecte 2009</i> Sensibilisation des communes sur la charge de travail pour les coordonnateurs <i>Enquête associée</i> Enquête pilote Famille-Logement <i>Document population à l'attention des élus</i> Présentation du document « Du calcul des populations légales au calcul de la DGF » Pour répondre aux demandes des élus, par ailleurs document à venir sur Comprendre la population légale de votre commune Validation du mandat du groupe de travail sur le RIL
18 mars 2010	Collecte 2010 État d'avancement du document pour les élus Enquêtes par Internet Évolution du questionnaire RP Enquête Famille et logement » bilan des tests Point d'étape sur le groupe RIL	<i>Collecte 2010</i> Bon déroulement de la collecte dans les communautés Communication accrue avec notice aux ménages, relance médiatique à mi-parcours de la collecte, site internet Retard fiches navettes, marques d'incivisme en augmentation Attention particulière aux causes des FNLE (observation géographique) <i>Documents aux élus</i> Échanges autour de « Comprendre la population légale de votre commune » et « De la population légale au calcul de la DGF » <i>Enquêtes par Internet</i> Lancement de Homere ⁸ , présentations des principes, objectifs et contraintes <i>Enquête Famille et Logements</i> Bilan de l'enquête pilote 2010 et projet pour 2011 : problème de financement <i>Point par le groupe de travail sur le RIL</i>
15 juin 2010	Point sur le groupe de travail RIL Validation du document pour les	<i>Groupe de travail RIL</i> Validation du questionnaire au Corril

⁸ Harmonisation des outils et modernisation des enquêtes de recensement

	élus	<p><i>Document pour les élus</i> <i>Questionnaire RP</i> Présentation de 3 modifications (harmonisation internationale) du questionnaire à partir de 2011 Évolution du questionnaire : proposition de groupe de travail</p>
14 octobre 2010	<p>Évolution du questionnaire Diffusion des documents de sensibilisation pour les élus Bilan 2010 - Collecte 2011 Diffusion des données Point groupe de travail RIL</p>	<p><i>Évolution du questionnaire</i> Débat autour de la nationalité des parents <i>Document de sensibilisation pour les élus</i> Financement Ministère+DGCL, envoyés aux maires +salon des maires et sur sites internet Cnis et DGCL <i>Diffusion des données</i> Amélioration par fiches thématiques sur une même zone d'observation, Iris pour les grandes communes, chiffres clés par EPCI, bases de données communales par région et département <i>Collecte 2011</i> Recensement des sans abri et habitations mobiles dans les grandes communes, recensement des mariniers par internet ; gestion des changements de seuil <i>Communication</i> Aide mémoire pour les agents recenseurs, réseau Twitter <i>Enquête auprès des Corril</i> Lancement du questionnaire</p>
04 avril 2011	<p>Diffusion populations légales 2008 Collecte 2011 Projet Homere Groupe de travail sur l'évolution du questionnaire Groupe de travail sur le RIL</p>	<p><i>Populations légales 2008</i> Marge d'incertitude : les différents éléments ; problème des flux des stocks <i>Bilan collecte 2011</i> Collecte RP° enquête associée Famille et Logement Meilleure connaissance du profil des différents acteurs grâce à une enquête spécifique Nouveaux outils de gestion : 4 pages pour tâches des agents recenseurs et 2x2 pages pour aide aux communes en matière de recrutement et rémunération des agents recenseurs Collecte auprès des habitations mobiles et sans abri, des mariniers Saint Pierre et Miquelon <i>Homère</i> Point sur les travaux : modernisation des outils de suivi et de pilotage de la collecte ; révision des outils de contrôle et du traitement des informations collectées... présentation du calendrier prévisionnel Évolution du questionnaire RP Mise en place du groupe de travail Groupe de travail RIL Résultats de l'enquête auprès des Corril</p>
21 octobre 2011	<p>Bilan collecte 2011 Projet Homere Groupe de travail RIL Commune franchissant le seuil des 10 000 habitants Enquête « Famille et logement » Groupe de travail évolution du questionnaire</p>	<p><i>Collecte 2011</i> Résultat du questionnaire auprès des coordonnateurs et agents recenseurs <i>Homère</i> Avancement du projet <i>Groupe de travail RIL</i> Préparation du manuel à l'attention des correspondants RIL <i>Communes franchissant le seuil de 10 000 habitants en 2011</i> Présentation du dispositif du calcul des populations légales, interrogation sur communication sur le sujet</p>

		<p>vers ces communes <i>Enquête Famille et logement</i> Retour aux communes prévu <i>Groupe de travail évolution du questionnaire</i> Rappel des objectifs, du fonctionnement <i>Évolution du recensement à moyen terme</i> Coût, projet Homère, projet Rorcal⁹, répertoire des logements et impact sur le recensement et sur le RIL</p>
10 mai 2012	<p>Groupe de travail sur le RIL Collecte 2012 Projet Homere Restitution des populations légales 2009 Date de référence des populations légales Groupe de travail évolution du questionnaire</p>	<p><i>Travaux sur le RIL</i> Résultats de l'enquête sur la gestion des RIL dans les communes Point sur le manuel de référence et proposition de brochure sur le sujet à l'attention des élus locaux acceptée <i>Bilan collecte 2012</i> Enquête associée sur la pratique du breton Augmentation du coût du recensement, réduction des frais en matière d'éléments de communication Nouveau site Internet, diffusion de Insee en Bref <i>Homere</i> Résultat du premier test auprès de 14 communes volontaires et validation de différents protocoles. Prévision pour 2015 collecte Internet/papier <i>Date de référence des populations légales</i> Présentation des travaux et questionnement sur l'intérêt réel de gain d'1 an dans le calcul de la population légale. Consultation des élus proposée et poursuite des simulations <i>Groupe de travail évolution du RP</i> Fin des auditions (61 personnes et 41 organismes), rapport en cours avec recommandations en matière de diffusion de données localisées et d'enquêtes associées</p>
19 octobre 2012	<p>Collecte 2013 Groupe de travail RIL Groupe de travail RP Controverse dans la presse sur les résultats</p>	<p><i>Collecte 2013</i> Amélioration des outils à disposition des coordonnateurs et formation adaptée ; traduction en anglais des questionnaires ; communes volontaires <i>Groupe de travail évolution du RP</i> Présentation des recommandations <i>Groupe de travail RIL</i> Présentations des documents et des recommandations du rapport</p>

⁹ Réorganisation du répertoire commun d'adresses localisées